

Bonjour, BLÉNOD

WWW.BLENOD.FR

36 - MAI / JUIN 2022
MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE

À LA UNE - PAGE 8

*Budget : s'adapter pour
conserver la dynamique
enclenchée*



P.5
Zoom sur
Volley Loisir Blénod



P.7
Le Château d'eau
renaît

Les 12 et 19 Juin
**Allons
Voter!**

P.14
Élections législatives :
allons voter !

UNE NOUVELLE PÉRIODE



L'année 2022 va-t-elle aussi nous réserver son lot de surprises et d'incertitudes ? Il semblerait que "oui".

On pensait sortir très prochainement d'une période de deux ans de COVID, mais malheureusement ce n'est toujours pas le cas. On ne compte plus les différents variants de cette pandémie, qui nous laissent jour après jour dans cette incertitude permanente. Après un début d'année relativement calme et une douceur sans doute trop précoce, le monde a basculé dans l'horreur : La Guerre à nos portes et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Comment ne pas craindre de revivre les terribles conflits dont a souffert notre pays et leurs conséquences dramatiques.

Qu'y a-t-il de plus horrible que d'entendre et lire toutes ces informations, de voir ces images choquantes, qui démontrent que la sauvagerie d'un tyran n'a pas de limite lorsqu'il s'agit de renforcer son pouvoir, sa puissance. Il n'y a pas de mot assez fort pour dire et expliquer les émotions de chacun, face à une telle ignominie.

Personnellement, je ressens un profond dégoût envers ces dictateurs qui n'ont certainement pas le droit de se dire républicains ou de laisser croire que leur pays est une démocratie. Ce que l'on peut

voir depuis février, ce sont des agissements de barbares, envers un peuple qui vivait en paix et ne demandait que le droit de continuer à vivre dans une démocratie, légitime pour chaque être humain. Seules consolations, les nombreuses actions et interventions d'associations républicaines qui se sont mobilisées pour venir en aide au peuple ukrainien.

Nous avons bien évidemment pris part à la mobilisation, que ce soit au niveau communal ou au niveau citoyen, car vous aussi, avez été nombreux à déposer des dons en mairie pour soutenir les familles ukrainiennes. Je tenais à vous en remercier chaleureusement, et remercier aussi les associations de blénod, Wieliczka, le CSB, les équipes de soins Bellédoniennes, les bénévoles, élus, agents territoriaux, qui ont donné de leur temps et enfin les entreprises comme celles de Dr Fischer Europe, qui nous ont permis de préparer les colis et dons.

Un grand merci à toutes et à tous pour cet élan de solidarité qui est toujours aussi fort dans notre commune.

La ville a dès les premiers jours, accueilli des familles au centre de loisirs en hébergeant 25 femmes et enfants qui ont pu se reposer, se nourrir, le temps que les services de l'état puissent les installer dans des logements en Meurthe-et-Moselle.

J'ai proposé aux familles présentes, de leur donner les moyens de rester sur notre territoire. Deux d'entre elles ont dès le début fait part de leur souhait de rester à Blénod. Nous avons pu les positionner sur des logements vacants de la SEM PAM.

Là encore il a fallu faire preuve de ténacité pour réussir à loger ces familles et je tiens vraiment à remercier les agents municipaux pour ce long mais beau travail.

Nous en sommes seulement au début et la solidarité doit se poursuivre. La guerre va être longue et le peuple ukrainien va sans doute connaître encore des jours terribles et des massacres sanglants, avant d'espérer retrouver la paix et pouvoir reconstruire sur les ruines laissées par des assaillants cruels et inhumains.

Tout cela a rendu la période pénible et le contexte électoral difficile. Les Français se sont faiblement mobilisés pour l'élection présidentielle.

Malgré un large choix de candidats qui permettait de se prononcer librement, nous avons assisté à une campagne électorale inaudible, les événements internationaux voilant les sujets nationaux. Quant aux médias, ils n'ont malheureusement pas réussi à respecter la neutralité qui doit être la leur, dans une démocratie comme la nôtre.

Les enjeux pour notre société ont été sacrifiés, pour ne laisser la place qu'à la vision peu objective de pseudo-journalistes dont la principale préoccupation hélas, est de sortir leurs scoops souvent nauséabonds, sur les cendres des partis dits traditionnels.

La chute vertigineuse du Parti Socialiste et des Républicains démontre que nous allons vers une structure politique similaire à celle qui se pratique outre-Manche.

NUMÉROS D'URGENCE

- **Sos médecin 54**
(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie) : consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h, après appel du 15 ou 3624
- **Samu : 15**
- **Police Nationale : 17**
- **Pompiers : 18**
- **N° d'urgence européen : 112**
- **Urgences sociales : 115**
- **Enfance maltraitée : 119**
- **Violences conjugales : 3919**
- **Drogue infos services : 0 800 23 13 13**

Directeur de la publication:

Bernard Bertelle

Textes: Ilknur Tosun-Ozipek / Isabelle Sauerbrey / Sylviane Gardella

Photos: Ville de Blénod, P-A Martin

Conception: anagram-ny

Impression: La Moderne

Édité par la mairie de

Blénod-lès-Pont-à-Mousson

220 avenue Victor-Claude
BP 285 - 54 700

Blénod-lès-Pont-à-Mousson

La principale perdante de cet effondrement est la démocratie :

Quand un pays ne se déplace plus aux urnes, c'est la démocratie qui recule.

Quand des élus ne représentent qu'eux-mêmes, c'est la démocratie qui recule.

Malgré des enjeux les plus importants depuis ces 20 dernières années, les Français sont désabusés. Ils ne voient plus en leurs représentants politiques, les hommes et les femmes qui seront capables d'agir pour défendre leurs droits.

A l'aube des grands changements qui ont été annoncés par certains candidats, nous allons devoir nous unir pour ne pas subir et voir disparaître toutes les avancées sociales, qui ont permis à chacun d'entre nous de vivre dans une société qui prend soin de tous.

Je peux comprendre que les électeurs soient déçus, découragés ou en colère, mais je ne peux accepter les idées que certains diffusent... Notamment en prétendant que notre société est trop généreuse pour une partie de la population. S'opposer les uns aux autres peut mener tout droit à ce que l'on voit en Ukraine. Le souvenir des heures les plus noires de notre Histoire, ne suffisent plus hélas à rappeler la nécessité de vivre dans la tolérance, à décrédibiliser certains extrémistes décomplexés, qui se disent malgré tout démocrates.

Être un élu démocrate ne s'affirme pas. Seuls les actes et le respect d'autrui comptent. Rien que sur notre bassin de vie, certains se déclarent démocrates, mais devraient commencer par respecter leurs propres règles.

La droite traditionnelle se déplace tout doucement vers l'extrême droite en employant les mêmes expressions, les mêmes attitudes, voire les mêmes propositions.

Et parallèlement, l'extrême droite se rapproche de la droite pour faire oublier son mépris envers certaines populations. Le jeu des élections ne doit pas permettre de tout faire et dire.

Le résultat du deuxième tour des présidentielles avec le front national en tête du scrutin à Blénod m'a énormément déçu. Comment les électeurs d'une ville comme Blénod peuvent voter à 79% pour leur maire qui est considéré comme un candidat de gauche voire d'extrême gauche et se perdre dans une élection présidentielle avec une candidate d'extrême droite à 52%.

Je reste convaincu que la démocratie ne se décide pas et n'est pas établie une fois pour toutes. Il faut chaque jour se battre pour la protéger et la faire vivre.

Le bien-vivre ensemble n'est pas un concept mais un engagement et je combattrai celles et ceux qui pourraient mettre en péril nos valeurs républicaines et notre laïcité.

Je compte sur vous pour choisir prochainement votre député aux élections législatives. N'oublions pas qu'un député doit représenter chacun d'entre vous et l'ensemble des élus de notre circonscription, et non pas seulement lui-même.

Pour terminer je reviendrai plus précisément sur notre ville dont le budget 2022 a été voté à l'unanimité des élus, sauf une voix contre... Celle de Madame Belin-Maxant,

qui après des mois d'absences, a retrouvé le chemin du Conseil mais pas encore celui des commissions préparatoires. Heureusement les autres élus de Blénod participent et travaillent pour mener à bien les projets.

Avec un résultat positif pour l'exercice 2021 à 1 514 000 € et un résultat reporté positif de 2 121 000 €, nous obtenons un résultat de clôture à 3 635 000 €. Cela nous permettra de pouvoir réaliser les travaux de rénovation de la salle du 8 mai à hauteur de 1 500 000 € HT et de mener à bien les prévisions d'investissement de 1 000 000 € pour l'année 2022, sans avoir besoin de recourir à l'emprunt.

Nous poursuivons également notre désendettement et préparons le projet du nouveau groupe scolaire, dont le commencement est prévu fin 2022.

En conclusion, je veux préciser ici que j'ai bien conscience de la complexité de cette période qui cumule les crises géopolitiques, économiques, sanitaires, mais je garde l'espoir d'une prochaine éclaircie.

En effet, grâce à votre résilience face à la pandémie, à votre engagement citoyen, à toutes vos actions de solidarité envers les plus nécessiteux et les réfugiés, nous pouvons espérer un prochain retour à plus de sérénité. C'est mon souhait le plus cher.

Bernard Bertelle
Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle



Horaires d'ouverture :


du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Permanence le samedi matin de 9 h à 11 h. (sauf durant les vacances estivales et de fin d'année)
Tél : 03 83 80 43 00



Écrire via www.blenod.fr/contact



SUIVEZ NOUS !

  @blenod.pam

 VilledeBlenod

  Blenod-pam



BLÉNOD EN IMAGES

  @blenod.pam  VilledeBlenod

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous!



Booder et Olivier De Benoist ont fait rire aux larmes au Festival de la Mousson du Rire, début mars



La chasse aux œufs s'est déroulée le 9 avril 2022 au centre Michel-Bertelle



Reprise des sorties seniors à la journée avec la visite du Luxembourg le 7 avril



Le banquet a fait son retour le 20 mars pour le plus grand plaisir des seniors

Nouveau véhicule utilitaire avec benne basculante au centre technique



ZOOM SUR... RENCONTRE AVEC

"Volley loisir Blénod" Jean Paul Henrion Président de l'association

Quand est né ce Club ?

Sous l'impulsion de Marc Mathieu, instituteur, très impliqué à Blénod, le club est né, dans les années 90.

Au départ, il s'agissait d'un groupe de gymnastique volontaire d'entretien d'une trentaine de membres, dirigé par un moniteur dynamique : "Dédé", qui en a fait souffrir plus d'un.

Par la suite, le club a été entraîné par une jeune gymnaste "Agnès" : la fin des séances se ponctuait par quelques sports collectifs pour ceux qui le désiraient.

Petit à petit, le volley s'est imposé et a remplacé progressivement la gym.

Aujourd'hui le club de Volley c'est combien d'adhérents ?

Comme toutes les autres associations, le fonctionnement du volley loisir a été interrompu par la covid, mais les contacts sont restés dans le respect des règles sanitaires pour organiser des marches. 2022 a vu l'arrivée de nouveaux adhérents, ce qui amène les effectifs à une quinzaine d'adhérents. Le club adulte est mixte et compte 10 hommes et 5 femmes. Le jeu se pratique sans distinction de



niveaux et d'âge (de 20 à 70 ans.)

Comment est pris en charge un débutant par exemple ?

On explique au fur et à mesure lors des parties de jeu, les règles et les subtilités du volley. Bien entendu, nous sommes très patients avec les nouveaux joueurs.

Comment s'organise une séance ?

Après un petit échauffement ; on enchaîne les matchs et éventuellement les équipes

sont rééquilibrées si les forces en présence sont inégales

Bien sûr, la convivialité est de mise, les anniversaires et les événements heureux sont fêtés et nous espérons que le club perdure dans la même ambiance. Alors on n'hésite pas à rejoindre ce club Mercredi soir de 18 h 30 à 20 h 30 dans le gymnase Jacques Anquetil.



LES ÉCHOS DE LA CITÉ



Joseph Borowski a reçu la Légion d'honneur

Ancien appelé en Algérie dès l'âge de 20 ans et ce, durant 28 mois entre 1956 et 1958, pour une guerre qui ne disait pas son nom, Joseph Borowski, président d'Ambroise-Croizat, a été nommé, par décret du 8 novembre 2021 du Président de la République, au grade de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Plus haute distinction française depuis deux siècles, elle est l'une des plus connues au monde. "Elle témoigne de la reconnaissance de la Nation pour votre engagement au service de la France" cite, dans son courrier adressé à Monsieur Borowski, Florence Parly, la ministre des armées.

Deux ans jour pour jour auparavant, la ministre l'informait que, sur sa proposition, la Médaille militaire, plus haute distinction destinée aux sous-officiers et aux soldats, lui était concédée. Cette décoration attribuée à la suite d'exploits extraordinaires ou de longues années passées sous les drapeaux et répondant à la devise "Valeur et discipline" est la troisième dans l'ordre de préséance, après l'ordre de la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération.

Blessé à deux reprises dans le Constantinois près des frontières tunisiennes, Joseph Borowski s'était, en effet, distingué en janvier et mai 1958 et avait reçu, à ce titre, la Croix de valeur militaire "avec étoile de bronze". Aujourd'hui âgé de 86 ans, veuf, ce père de 2 filles est retraité de la raffinerie de Dieulouard et est Bellédonien depuis 1961 ; année où il a emménagé dans sa maison rue de France. Il a reçu sa médaille militaire à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2021 et la Légion d'honneur par le général de corps d'armée PERAN – ancien gouverneur militaire de Metz, le 19 mars 2022, lors de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Élan de solidarité bellédonien pour l'Ukraine

À la suite de l'appel lancé par la municipalité, aussitôt après le début de la guerre en Ukraine, les dons ont afflué en mairie.

Après un travail de tri considérable selon les catégories : hygiène, médicaments, aliments, couvertures, couchages, jeux etc., les bénévoles de l'association de folklore polonais Wieliczka, chapeautés par Francine Calmes, ont, avec l'aide des élus, chargé un camion de 20 mètres cube le 12 avril au soir.

Le lendemain, aux aurores, Claudy Jacquemin - conseiller municipal, Nadia Kuczmarski et Sabine Raffin-Skowronek, respectivement danseuse et chanteuse de Wieliczka ont pris la route en direction de Kościelisko en Pologne, afin d'aider les réfugiés sur place. La seconde partie des dons sera acheminée par les associations humanitaires polonaises sur le front en Ukraine.

Bravo aux bénévoles et un merci particulier à l'entreprise Locasid pour la remise accordée sur le prêt du véhicule ainsi qu'à Dr Fisher pour les cartons.

Parallèlement, le centre de loisirs héberge une vingtaine d'ukrainiens en attente de relogement. Les commerces de Blénod, se relayent pour leur offrir occasionnellement des repas.

Enfin, afin de les aider à gagner en autonomie, la municipalité initie, depuis avril, des cours de français, sous l'égide de Sylviane



Gardella - adjointe au maire. A raison de deux matinées par semaines, Séverine Delabre - professeur de français au lycée Marquette, Francine Malec - professeur de français retraitée de Marquette et Christelle Malard - professeur de français à Hanzélet, toutes bénévoles, apprendront les rudiments de la langue de Molière à ces personnes éloignées de leur pays en ces temps de guerre.

Le château d'eau renaît

Afin de mettre en valeur son patrimoine historique, la ville a lancé, au printemps 2021, des travaux autour du vieux château d'eau datant de 1902, en haut de la rue Saint-Martin.

Le site qui vient de voir sa façade ravalée, bénéficie d'un nouvel aménagement horticole. Un dispositif de pompage est également installé pour l'arrosage estival des massifs et jardinières de la commune.

Ces travaux de mise en valeur ont vu leurs aboutissements dans la pose d'une plaque descriptive du site.

En parallèle, la municipalité élabore un plan de renouvellement du mobilier et de la signalétique afin de créer des lieux de convivialité. Ce projet durable a vocation à donner plus de cohérence dans l'espace public. Il mettra en avant le savoir-faire local et les ressources issues de nos forêts de manière responsable.



Palmarès des décorations de Noël 2020 / 21



PALMARÈS 2020

1. Balcons : Jacquelin Henry, 3 rue de la République
2. Commerces : Les fleurs de Tom, 91 av Victor-Claude
3. Maisons et extérieurs : Isabelle Théobald, 8 rue de Maidières
4. Prix spécial résidence Ambroise-Croizat : Colette Pêcheur, au n° 104

PALMARÈS 2021

1. Balcons : Jacqueline Henry, 3 rue de la République
2. Commerces : Les fleurs de Tom, 91 av Victor-Claude
3. Maisons et extérieurs : Thierry Madella, 3 rue Albert-Camus
4. Prix spécial résidence Ambroise-Croizat : Colette Pêcheur, au n°104

Merci aux participants et bravo à tous les lauréats !

Si vous souhaitez intégrer le jury, contactez le centre technique municipal.

Les enfants du centre de loisirs créent leur propre arbre généalogique

Dans le cadre du label "Plan mercredi" attribué à la ville par le biais du centre de loisirs, celui-ci a débuté le 16 mars dernier un projet en 4 séances sur la généalogie avec l'aide précieuse du cercle de Blénod.

Un groupe d'enfants de 7 à 11 ans est donc d'abord allé à la rencontre des membres du club qui siège à la maison des associations dont Charles Husson, le président, et ce, pour appréhender ses sources manuscrites et numériques.

Prendre conscience de son ancrage, de sa place dans la famille et de la notion du temps qui passe, susciter la curiosité et l'envie d'effectuer des recherches, investir ses proches dans ce projet sans lesquels l'arbre généalogique ne peut prendre forme, découvrir le lexique généalogique, comprendre la notion de génération et repartir avec son propre arbre sur 4 générations, en sont les objectifs.



ÉTAT CIVIL

FÉVRIER – MARS 2022

Naissances

Gabriel Brunias Acacia • Jules Baldan Trameaux • Zeyneb Aït Baddou • Belinay Dag • Djibril Kallab-Debbih • Noë Jacquot • Ilayda Döner • Ibramim Ben Lahbib

Décès

Nicole Lartillot • Stephan Mrowicki • Olga Bysiewicz épouse Buttignol • Madeleine Trichies veuve Hauza • Joëlle Moncel • Mustapha El Ghalbzouri



À LA UNE !

Budget : s'adapter pour conserver la dynamique enclenchée

Dans un contexte complexe et en mutation, l'équipe municipale œuvre pour établir le budget le plus cohérent et intelligent, mais aussi pour consolider les bases financières de la ville dans le but d'avoir une véritable force d'investissement.

UNE MUTATION CONTRAINTE DU BUDGET

Les finances communales ont été frappées de plein fouet par l'augmentation du prix des fluides. Pour la seule saison d'hiver 2021-22, cette hausse a entraîné une augmentation des charges de 125 000 €, rendant encore plus forte la nécessité d'investissement dans les infrastructures communales afin de les rendre moins énergivores.

Aussi, après la réforme bancaire de suppression de la taxe d'habitation, le Gouvernement a mis en place, dans le contexte de crise, la réduction de moitié de la valeur locative des établissements

industriels. L'Etat compense désormais la commune d'une perte de 850 000 € de taxe foncière bâtie. C'est donc une ressource assurée qui s'est transformée en compensation de l'Etat, ce qui laisse planer le doute quant à sa pérennité malgré les promesses du Gouvernement. Rappelons-nous de la perte de dotation globale de fonctionnement (DGF) qui a entraîné un manque de 600 000 € pour les finances communales et de l'objectif annoncé de 10 milliards d'euros d'économies pour les collectivités locales afin de redresser les finances publiques. De quoi s'inquiéter quant à de potentielles futures pertes financières pour la collectivité...

L'OBJECTIF DE GARDER UNE MARGE DE MANŒUVRE FINANCIÈRE

Dans la considération de ces interrogations et de la bonne utilisation du denier public, le budget municipal est travaillé dans un souci de rationalisation et d'équilibre. Ainsi, entre 2019 et 2021, les dépenses de fonctionnement ont baissé de 1 % et les recettes ont, elles, augmenté de 3%. Le premier poste de dépenses, les charges de personnel, ont vu leur poids baisser d'un peu plus de 2% dans le budget global. Dans cette philosophie d'effort budgétaire, l'économie est alliée à une forte volonté de préservation de la qualité de travail des agents et des projets réalisés pour le développement de notre ville.

Une grande importance est également portée sur la conservation de l'aide à la population mise en place historiquement dans la commune : aides à la scolarité, tarifs adaptés des services... mais aussi tout ce qui concerne les actions culturelles et d'aides aux associations. A titre d'exemple, le périscolaire communal affiche un résultat de -115 000 € sur l'année 2021, venant de la tarification mise en place et de la qualité des repas fournis.



Pour conserver cette marge de manœuvre sans sacrifier les politiques historiques, il a été nécessaire cette année d'augmenter le taux de taxe foncière de 2 points, comme c'est le cas pour de nombreuses collectivités. Cette hausse, qui concerne les propriétaires, laisse tout de même le taux de taxe foncière en-dessous des moyennes nationales et doit être la seule du mandat afin de ne pas pénaliser les ménages tout en permettant la continuité des investissements et du remboursement de la dette.

POUR MIEUX RÉALISER NOS INVESTISSEMENTS ET GÉRER LA DETTE

Les travaux de réhabilitation de la salle des sports du 8 mai occupent une bonne part de l'enveloppe des investissements communaux de l'année 2022, ce qui ne va pas empêcher la municipalité de mener d'autres projets en parallèle.



Dans le domaine de la voirie, des études de faisabilité sur l'avenue de la Petite-Suisse et la rue du Saule vont être réalisées afin de définir l'enveloppe nécessaire pour réaliser leurs réfections, qui pourront être ensuite programmées. En termes de travaux, le stationnement autour de la place Michel-Maurel va être optimisé pour un coût de 70 000 € et le parking de la rue du Père Hilarion sera aménagé pour un peu plus de 30 000 €. D'autres opérations sont actuellement en préparation, que ce soit pour la rue Saint-Epvre ou l'impasse des Longues-Rayes.



Dans la continuité de l'amélioration de notre cadre de vie, comme vous avez pu le voir, nos services techniques travaillent à l'embellissement de certains espaces et investiront bientôt le cimetière pour le verdier et réhabiliter les chapelles historiques pour environ 55 000 €. D'autres investissements



seront menés, que ce soit pour l'entretien des infrastructures de la ville ou la numérisation de nos écoles par exemple.

Enfin, la dette communale continue de diminuer, avec 800 000 € de remboursement pour 2022, et repasse sous les 7 millions d'euros. Cette dette repartira à la hausse avec le projet de groupe scolaire qui nécessitera forcément une enveloppe budgétaire importante. L'équipe municipale travaille dès à présent avec les organismes bancaires pour obtenir les meilleures conditions possibles de prêt de manière à ne pas hypothéquer l'avenir de la municipalité et de pouvoir continuer à investir pour embellir notre cité.



**Parole à l'Adjoint
délégué aux
Finances et à
l'Environnement**



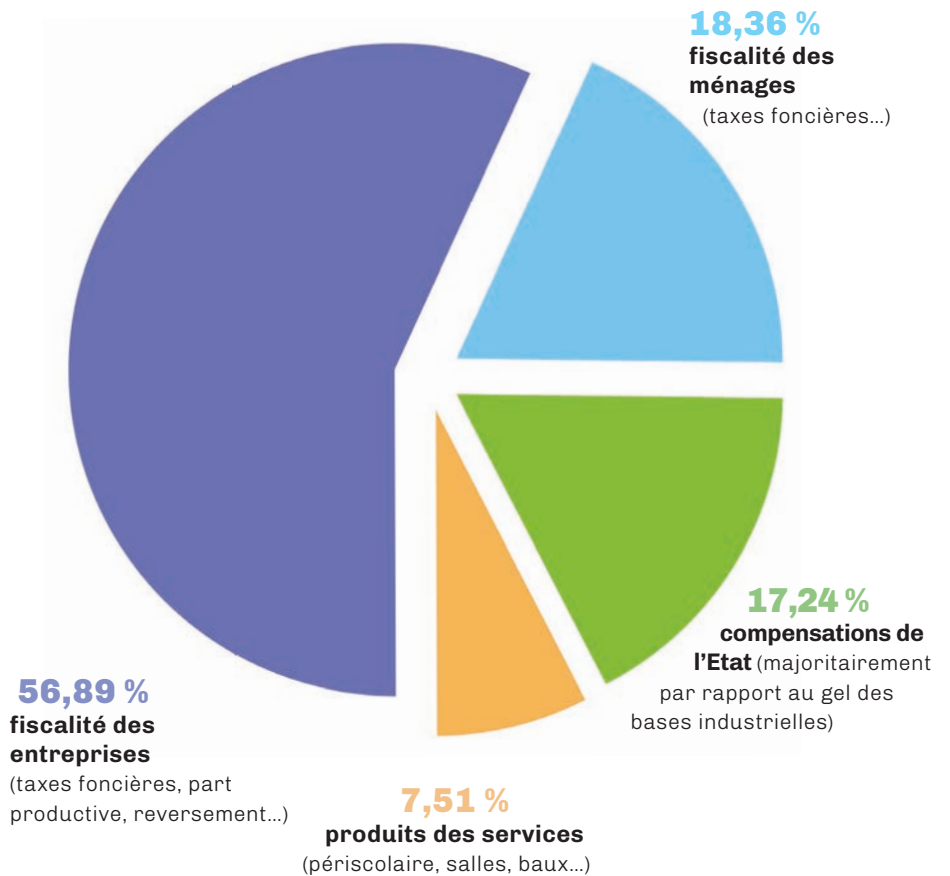
Raymond Vincent

**UN BUDGET 2022
MAÎTRISÉ DANS
LE RESPECT DE NOS
ENGAGEMENTS**

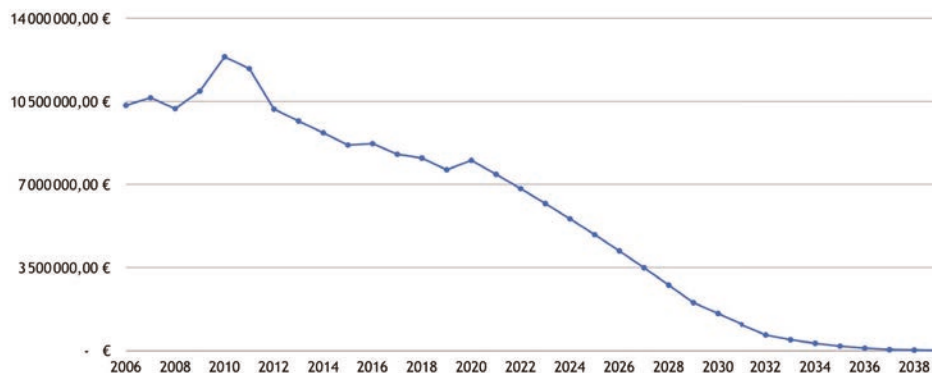
Malgré une situation financière compliquée liée à la crise de la pandémie Covid19 et désormais la flambée des prix de l'énergie notamment, le solde de l'exercice budgétaire 2021, ainsi que les subventions accordées (environ 57 %) par l'Europe, la Région Grand-Est et la communauté de communes, permettent à la municipalité d'autofinancer, sans recours à l'emprunt, la réhabilitation de la salle des sports du 8 mai pour un montant de 1,5 million d'euros hors taxes. Cette gestion rigoureuse nous permet d'envisager sereinement l'avenir tout en maintenant la politique d'accompagnement aux Bellédoniens : fournitures et cantine scolaires, associations sportives et culturelles, repas des anciens, aide au permis de conduire, fleurissement des quartiers... pour ne citer que quelques exemples.

La gestion financière de notre commune, renforcée par l'engagement du personnel municipal aussi bien, sur une utilisation raisonnée de l'énergie, que sur leur engagement dans la recherche de subventions, constituent un atout essentiel pour mener à bien les dossiers importants tels que le futur groupe scolaire en cours d'instruction et dont la réalisation finale est prévue pour la rentrée 2026.

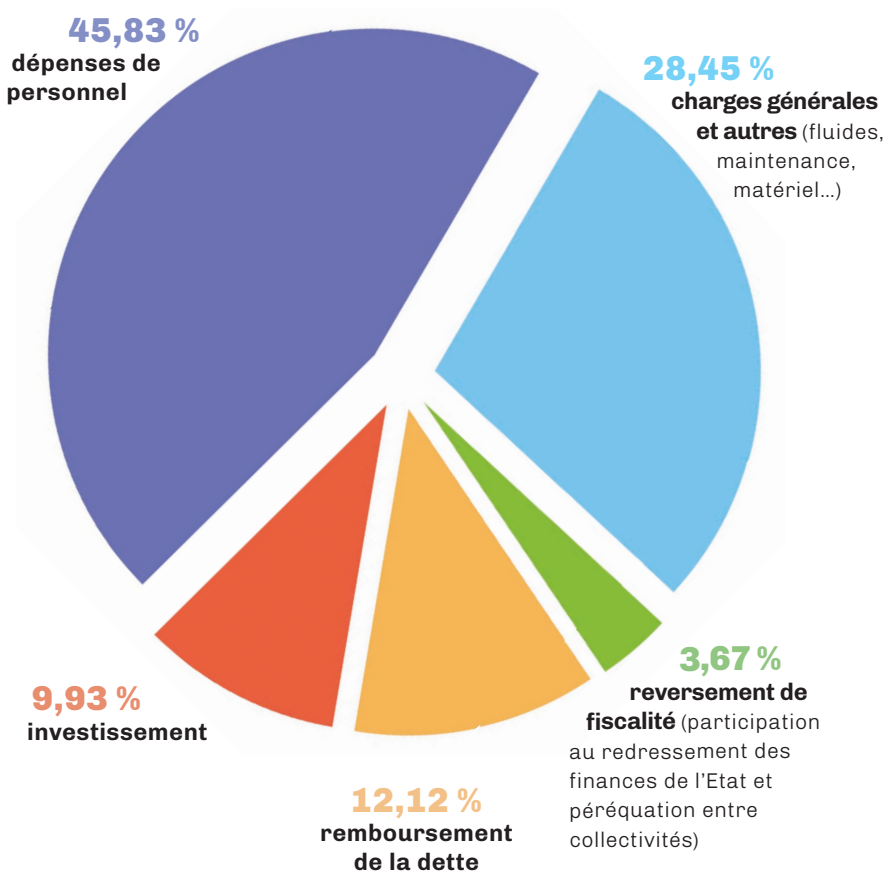
D'où vient l'argent ?



évolution de la dette depuis 2006



Où va l'argent ?



LE CCAS, AVEC UN BUDGET AMBITIEUX

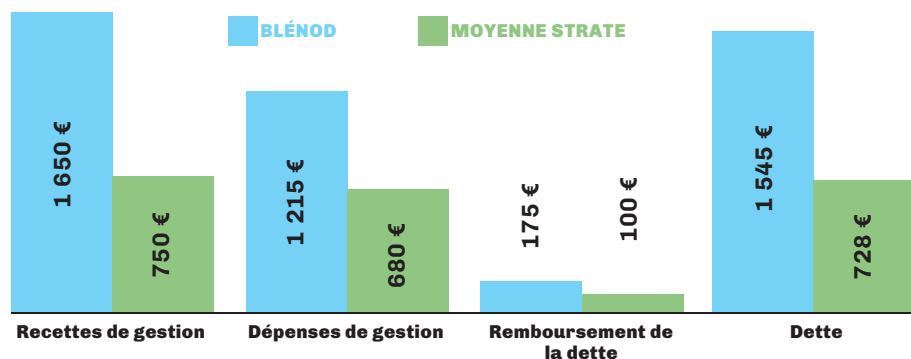
L'objectif est de poursuivre la forte politique sociale en faveur des personnes qui en ont besoin, comme le prouve l'action menée actuellement pour les réfugiés ukrainiens ou encore la fourniture des colis alimentaires, mais aussi de continuer les activités connues et reconnues mises en place par le service : déambulations, séjours senior, repas des anciens...



Du côté de l'investissement, une très importante opération de rénovation, d'un coût de plus de 700 000 €, a été lancée pour les 60 logements de la résidence d'autonomie Ambroise-Croizat. La commune bénéficie de l'aide de la CARSAT Grand-Est à hauteur de 40 % du coût du projet et espère obtenir l'appui du département de Meurthe-et-Moselle et de l'Etat. Ainsi, lors de ces travaux, les toitures, baies vitrées et radiateurs seront remplacés et des VMC double flux seront installés. L'objectif est de faire baisser les charges et d'améliorer les conditions de vie des résidents. Parallèlement, les services techniques poursuivent la réactualisation des salles de bains et des intérieurs dans 4 logements cette année.

Comparaison avec les communes de même strate par habitant

(3 500 à 5 000 habitants)



À NOTER !

CINÉ-VILAN

VOTRE CINÉMA PRÉFÉRÉ ADAPTE SA SAISON
À PARTIR DU 8 MAI.



Blénod rembourse le BAFA

LA VILLE RECONDUIT LE REMBOURSEMENT À 100 %
des cursus de formation au BAFA et BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs) et (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueils collectifs de mineurs) déduction faite des aides perçues ou restant à percevoir.
Conditions sur www.blenod.fr



Le ball-trap a repris

JUSQU'AU 15 OCTOBRE tous les dimanches et jours fériés de 9h à 12h, les 1^{ers} samedis de chaque mois de 14h à 17h et à partir du 1^{er} octobre ouvert uniquement tous les samedis de 14h à 17h
Le ball-trap consiste à tirer sur des plateaux d'argile ou des cibles mouvantes à l'aide d'armes de chasse à canons lisses. La pratique de ce sport s'adresse à toutes personnes dès 12 ans. Le Club met à disposition des équipements de protection, des fusils et des cartouches.
Tél : 06.75.34.69.37

Permanence pour l'amélioration de l'habitat DU CAL-SOLIIHA

Le mercredi 18 mai à Pagny-sur-moselle de 10h à 12h, au siège de la CCBPAM de 13h30 à 15h30 et à Dieulouard de 16h à 17h
La communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, tout en poursuivant sa campagne de ravalement de façade.

CALSOIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



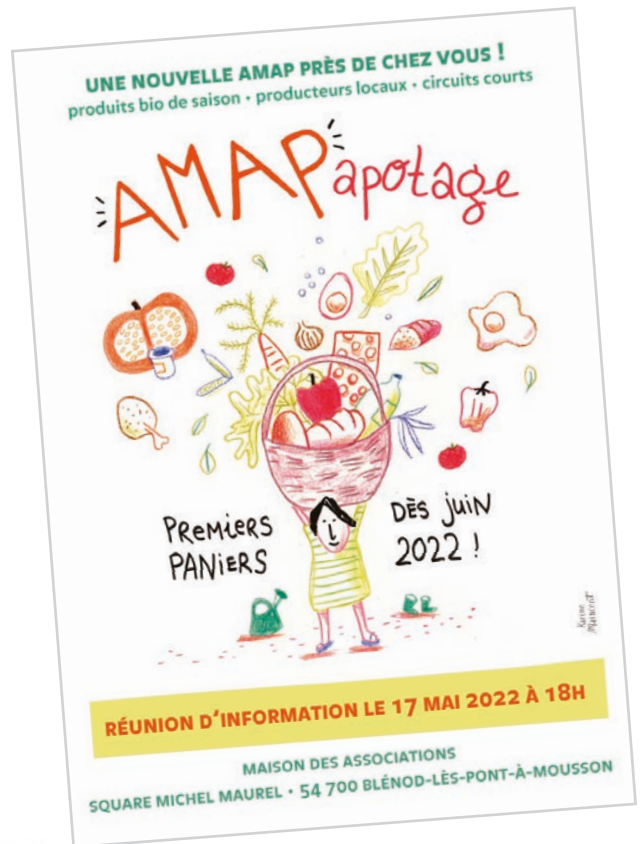
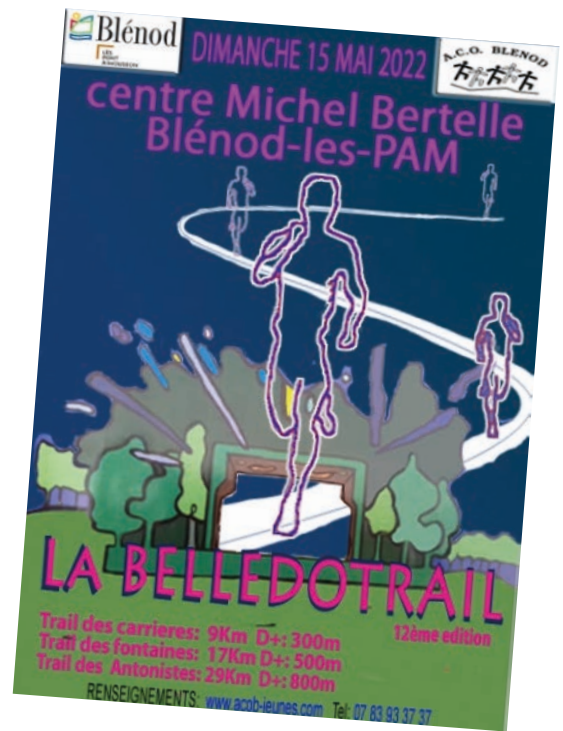
ESCAPE GAME



Escape Game DU CYCLE COMBINÉ GAZ EDF

Mercredis 11 et 25 mai de 10h à 12h ou de 14h à 16h

Animation gratuite pour les 8-15 ans pouvant être accompagnés de leur famille sur inscription par email à visite-blenod@edf.fr



Préinscriptions pour la rentrée scolaire JUSQU'AU 20 MAI

Si votre enfant doit fréquenter l'une des écoles de la commune à la rentrée, vous devez l'inscrire au préalable en mairie. Inutile de réinscrire un élève déjà inscrit.

Démarches à privilégier en ligne sur www.blenod.fr/rentree

Transports en bus, demande de dérogations, inscriptions en élémentaire, renseignements en mairie.



Fête foraine

DU MERCREDI 25 AU DIMANCHE 29 MAI

Place du 8 mai 1945

Odeur de barbe à papa, de popcorn, autres gourmandises et restauration. Cris d'émotions, rires et amusements entre amis ou en famille garantis avec au programme : des grands classiques comme la pêche aux canards, la loterie, le tir, les trampolines ou les auto-tamponneuses mais aussi des manèges à sensations fortes !

Randonnée VTT des CHAMOIS
Dimanche 22 Mai des 7h30

Centre Michel-Bertelle à Blénod les Pont-à-Mousson

- Parcours VTT de 28, 38 et 45 km
- Parcours famille de 15 km
- VTT : 6€ - FFC : 4€ -- -16 ans : gratuit
- Départ : Rue du saule, Blénod les Pont-à-Mousson (54)
- Boisson offerte à l'arrivée
- Ravitaillement sur le parcours
- Inscription sur place
- Contact : vttblenod@gmail.com 06.26.20.81.11

Remise de récompenses aux futurs élèves de 6^e

LUNDI 28 JUIN À 17H - SALLE VILAR

Comme à chaque fin d'année scolaire, la municipalité récompensera les élèves admis en 6^e en leur offrant une calculatrice scientifique et un ouvrage pédagogique lors d'une cérémonie.

Les élèves habitant Blénod mais étant scolarisés dans un établissement extérieur à la commune peuvent aussi recevoir cette récompense. **Il suffit d'envoyer la demande à la mairie ou par internet via le formulaire sur www.blenod.fr/contact avec un certificat de scolarité et un justificatif de domicile avant le 3 juin.**



Association Ambroise-Croizat :

AU PROGRAMME

Repas dansants dimanche 22 mai à 12h au foyer (animé par Goldfinger) et 26 juin à 12h au centre Michel-Bertelle (animé par les R Joyeux) = 34 €/pers boisson comprise

Loto mardis 24 mai et 21 juin à 14h30 au foyer

Belote les mercredis 18 mai et 15 juin dès 13h30 au foyer = 10€/pers boisson et pâtisserie comprises

Tél : 06 78 14 21 33



Concert de Soul Family avec Pratiq'am

VENDREDI 3 JUIN À 20H
CENTRE PABLO-PICASSO

Entrée libre

Tél : 03 83 83 14 38



À NOTER!

Fête du vélo

SAMEDI 4 JUIN À 14H30
DÉPART DU PARKING DE LA MAIRIE

Découvrez les aménagements cyclables sur 13 km sans dénivelé lors d'une promenade conviviale, sans esprit de compétition, destinée à promouvoir l'usage quotidien de la bicyclette en ville, mode de déplacement écologique et économique.

Les vélos décorés et les participants en tenue folklorique sont les bienvenus !

Inscription gratuite et ouverte à tous.

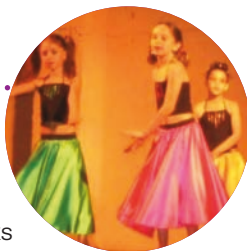


Gala de Nath danse

SAMEDI 4 JUIN À 14H

Avec la participation du groupe les Uglys ducks et en soutien à l'association Belledocats de protection des chats de Blénod.

Entrée libre avec appel au dons de nourriture pour chat



Elections législatives

DIMANCHE 12 ET DIMANCHE 19 JUIN

Bureaux de vote : 1-Foyer / 2-Ecole Jacques-Prévert / 3-Mairie ouverts de 8h à 18h

Participez à la tenue du bureau de vote en indiquant vos disponibilités à la mairie.

Pour voter à Blénod (commune de + 1000 habitants) :

vous devez présenter une des 12 pièces d'identité acceptées mais pas obligatoirement la carte électorale.

Un électeur absent le jour d'un scrutin peut voter par procuration en choisissant une personne qui ne doit pas forcément être électeur sur la commune pour voter à sa place. Rendez-vous d'abord sur www.maprocuration.gouv.fr



Fête des abeilles, des pollinisateurs et des fleurs

SAMEDI 25 JUIN DE 10H À 17H
CENTRE MICHEL-BERTELLE
ENTRÉE LIBRE

Dans le cadre des journées nationales de l'abeille, l'association "Une abeille, un rucher, la vie" vous accueillera au rucher pédagogique pour vous faire découvrir le monde de l'abeille, des pollinisateurs et leurs relations avec les fleurs. C'est un rendez-vous festif, ludique et pédagogique à ne pas manquer.

Vous pourrez observer, apprendre et vous émerveiller durant cette journée grâce à :

- des ateliers découvertes ludiques et éducatifs pour petits et grands,
- des visites de ruche sur inscription,
- la dégustation et la vente de miel toutes fleurs, Miel de Blénod®, issu du rucher.

Tél : 07 66 39 98 15



Concours de photos

A l'occasion de la Fête du livre prévue en novembre 2022, la ville invite les Bellédoniens à participer à un concours photos. Aucun thème n'est imposé pour cette première édition. Les photos sélectionnées seront exposées au centre Michel-Bertelle, le jour de la fête du livre et classées par les participants. Tous les candidats recevront un prix en fonction de leur classement. Alors à vos appareils photos, pour des prises de vue en couleur ou noir et blanc en laissant libre expression à vos talents ! Règlement du concours bientôt disponible sur le site de la ville.



A l'ordre du jour du conseil municipal en date du 29 mars 2022, figuraient la demande de subvention auprès du conseil départemental, pour la réhabilitation et la mise en accessibilité de la salle des sports du 8 mai, ainsi que la demande de subvention auprès de la préfecture et de la Fédération Française de Football, pour le remplacement de l'éclairage des terrains de football 2 et 3 et de tennis en technologie LED.

Ces deux dossiers ont pour but, outre une mise aux normes et un contrôle des installations, la mise en conformité de nos installations par rapport à l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments communaux et le respect des normes environnementales, notamment en utilisant des technologies moins énergivores.

Par ailleurs, comme chaque année, le conseil municipal a voté les subventions auprès des clubs et associations, pour un total de 82 495 euros, conformément à la volonté de soutenir les actions et animations organisées sur la commune.

Face à plusieurs problématiques limitant le développement de la ville et de certains projets d'envergure, une procédure de révision allégée du PLU a également été validée lors de cette séance.

Enfin, le règlement d'utilisation des salles du Centre Michel Bertelle a été réactualisé afin de l'adapter au mieux à l'évolution des occupations de celles-ci.

TRIBUNES LIBRES

Majorité

Tout ça pour ça !

Pour la première fois de leur histoire, les Bellédoniens ont placé Marine Le Pen en tête aux deux tours des Présidentielles.

La majorité municipale doit-elle avoir honte ? Son incompréhension et sa déception l'interrogent.

Comment les mêmes électeurs peuvent voter très largement pour un programme municipal de gauche basé sur la Solidarité et le bien vivre ensemble, empreint de valeurs humanistes et valider des thèses radicalement inverses aux élections nationales ?

Opposition

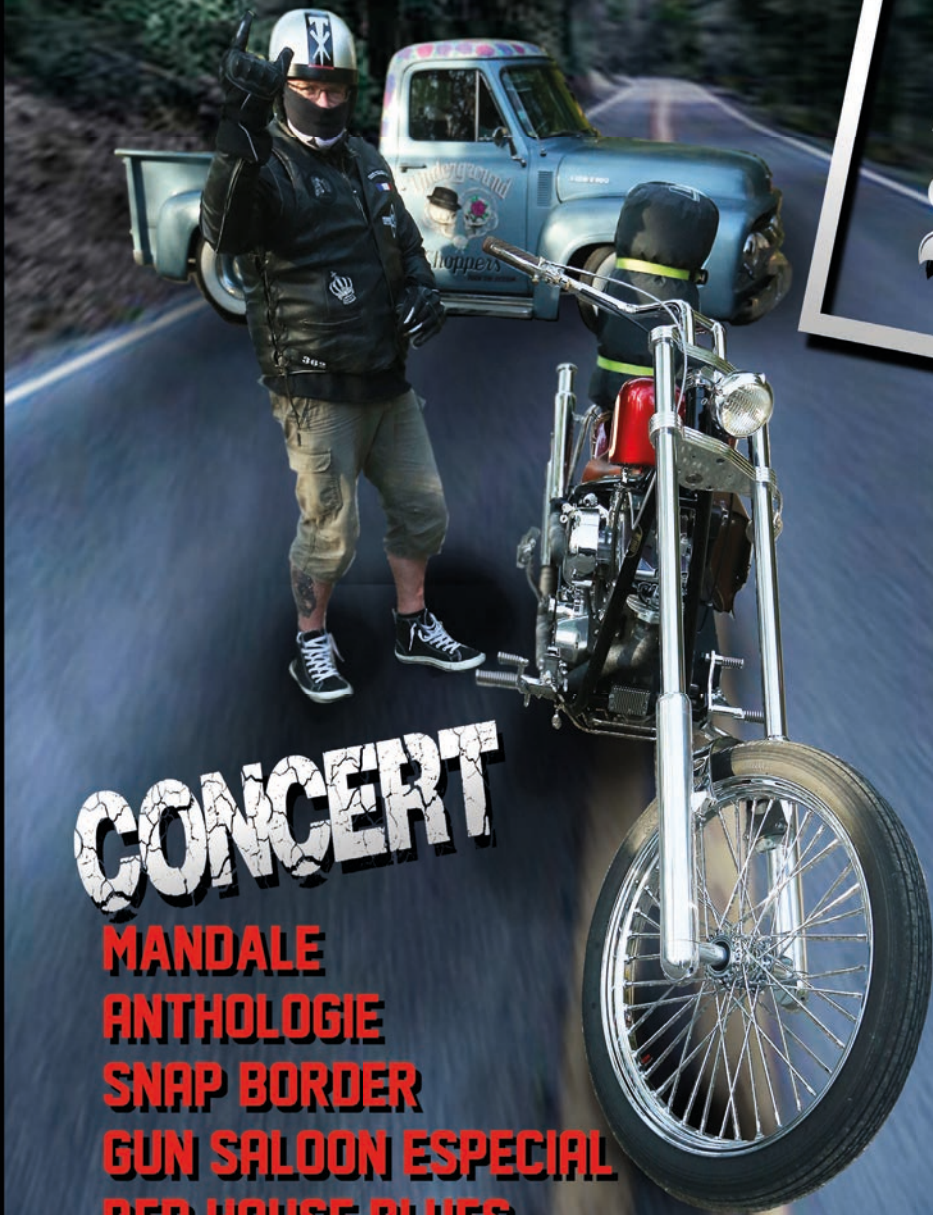
Madame, Monsieur,

Le dernier conseil marquait de manière flagrante l'absence de maîtrise des dossiers par la majorité en matière budgétaire.

Nous regrettons vivement le maintien des indemnités intégrales pour Monsieur le maire, alors qu'il exerce les fonctions de vice-président de la CCBPAM, Président du cycle d'eau, Conseiller départemental, Président du SDIS... La question du cumul est importante : comment bien gérer notre ville, lorsque nous sommes cumulard ?

Chopper Freakers Band

CHOPPER FEST



11-12 JUN
2022

CONCERT

- MANDALE
- ANTHOLOGIE
- SNAP BORDER
- GUN SALOON ESPECIAL
- RED HOUSE BLUES
- THE MANIAX

CAMPING FOOD

EXPO KUSTOM
KULTURE INDOOR



CENTRE MICHEL-BERTELLE
54700 BLENDON LES PONT À MOUSSON
CONTACT 06.15.56.13.81 FB CHOPPER FREAKERS BAND